



PROMADHER

FLUIDE NETTOYANT

PROMOTEUR d'ADHÉRENCE DES PEINTURES.

SPÉCIFIQUE pour USAGES PROFESSIONNELS

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de polymères filmogènes en dispersion dans des solvants d'application.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide clair
. MASSE VOLUMIQUE	875 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D'ÉCLAIR	Inférieur à 21 °C, Afnor coupe fermée
. ODEUR	Solvant aromatique
. COULEUR	Incolore
G A Z P R O P U L S E U R	
. Propulseur hydrocarboné co-solvant	

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Préparation active non miscible à l'eau.
- . Prêt à l'emploi.
- . Fluide à haut pouvoir solvant et nettoyant.
- . Prépare les surfaces avant peinture ,facilite l'élimination des causes qui empêchent l'adhérence des peintures :
 - Graisses, traces de transpiration, empreintes des doigts.
 - Poussières et dépôts pulvérulents
 - Silicones, huile, bitume, goudron.
 - Traces de colles ou de cires.
- . Assure un contact uniforme et maximum entre le support et la peinture réduisant les risques d'oxydation, de décollements ultérieurs et cloquage.
- . Apporte une fine couche de fond inerte sur toutes les surfaces préalablement traitées et sur les supports difficiles à peindre.
- . Facilite les raccords de peinture.



Z.A. NEVERS ST ELOI – 27, Rue des Grands Prés – 58000 NEVERS – France - SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 96B140
www.prodic-diffusion.com – info@prodic-diffusion.com
Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03



ABSORBANTS
INSECTICIDES

DESOUYDANTS
GRAISSES
RATICIDES

ACIDES
PHOSPHATANT
LUBRIFIANTS
REPUISIFS

ALCALINS
DECAPANTS
PROTECTEURS
SAVONS

SOLVANTS
AEROSOLS
TRAITEMENTS
SHAMPOINGS

DEGRAISSANTS
DESINFECTANTS
DE
SURFACES
CARROSSERIES

NETTOYANTS

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Agiter l'aérosol avant diffusion.
- . Pulvériser directement sur la surface à traiter ou à nettoyer.
- . Dans le cas de surfaces irrégulières ou souillées, activer le nettoyage avec un chiffon propre, non pelucheux ou du papier spécial nettoyage. Ensuite, terminer obligatoirement par une pulvérisation régulière afin d'avoir, après évaporation des solvants d'application, le film promoteur d'adhérence uniforme.

RECOMMANDATIONS



Xi irritant

Renferme du XYLENE
R 38 Irritant pour la peau.
R 20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R 12 Extrêmement inflammable.



F+ Extrêmement inflammable

S 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S 23 Ne pas respirer les vapeurs.
S 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

- . Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- . Bien laisser sécher les textiles imprégnés complètement avant utilisation.
- . Tests préliminaires de compatibilité : toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter dans un endroit caché pour déterminer compatibilité du produit avec les fibres et coloris constituant le support à traiter.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

